

<http://www.snetap-fsu.fr/Place-des-femmes-dans-la-formation-agricole.html>



Place des femmes dans la formation agricole

- Les Dossiers - Egalité Professionnelle -



Date de mise en ligne : mercredi 12 avril 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le jeudi 30 mars 2017, la "Délégation aux droits des femmes" au Sénat organisait une table ronde sur l'Enseignement agricole et la formation des agricultrices. Ce débat avait lieu dans le cadre du travail que mènent aujourd'hui plusieurs parlementaires et devrait aboutir à un rapport « Femmes et agriculture » en juillet 2017. Il faisait suite au Colloque « Etre agricultrice en 2017 » organisait le 22 février et auquel participait le Snetap-[FSU](#).

Ont témoigné à cette table ronde la [DGER](#), le [CNEAP](#), les MFR, AgroParisTech, ONIRIS, le Sea-[UNSA](#) et le Snetap-[FSU](#).

En introduction, Monsieur Philippe VINCON, Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche, a soulevé plusieurs points :

- l'image masculine et les différents stéréotypes que porte encore l'EA
- les évolutions en cours dans les esprits, matérialisées par l'élection d'une femme à la tête du syndicat majoritaire.
- L'importance du chemin restant à parcourir, et la nécessité de lutter contre les stéréotypes de genre, même si la forte féminisation de l'enseignement supérieur (et du cabinet !) montre les progrès réalisés.

Ce dernier point a également été développé par les représentant.es des établissements publics du supérieur : la féminisation dans les ENSA et les écoles vétérinaires est récente mais a été extrêmement rapide (75% de filles à ONIRIS), exception faite peut être des filières forestières. Cela doit nous interroger sur la question des carrières, des rémunérations, de la précarité ... et plus finement sur certains sujets spécifiques comme les installations en milieu de parcours professionnel, sur la démographie des vétérinaires libéraux ruraux vs urbains ...

Les représentant.es des établissements privés ont rappelé diverses évidences : l'EA et les métiers pour lesquels ils forment sont très divers et diversement féminisés, mais l'évolution est en cours. Ils semblent se satisfaire de la situation actuelle : les familles peuvent demeurer un frein à l'orientation des filles, mais le travail que mènent les équipes suffit car selon eux tous les outils sont là dans les formations.

Nous passerons pudiquement sur la vision du CNEAP du rôle émancipateur pour les jeunes filles de l'enseignement catholique ... une vision d'un autre temps.

Le Snetap-FSU a d'abord souligné et regretté l'absence de représentations des directions des [EPLEFPA](#).

Il a ensuite gratté le vernis d'autosatisfaction assez général, pour faire ressortir un certain nombre de problématiques cruciales, et dont l'institution devra impérativement s'emparer pour envisager une égalité réelle.

D'abord, **les différences sont marquées entre filières de l'EA**. L'importance de la féminisation des filières « services » ou « cheval » est à mettre en corrélation avec la sur représentation des filles dans les formations du privé. A l'inverse, les filles sont encore bien peu nombreuses dans les filières « production », majoritaires dans les établissements privés, et presque absentes du secteur de l'aménagement (paysage et forêt).

Ces différences sont encore plus flagrantes dans la formation continue et l'apprentissage ; et doivent être prises en compte dans le cas particulier de l'installation des jeunes femmes (elle constituent des stagiaires au profil souvent singulier, car en reconversion de carrière et souvent très diplômées)

Et non, **les équipements ne sont pas forcément adaptés** : les vestiaires féminins n'existent souvent pas, les internats sont souvent bien adaptés mais les dotations en [AE](#) sont insuffisantes ...

Les stéréotypes demeurent, dans les classes comme dans la profession. Les actions mises en place (réseau « insertion-égalité ») sont trop méconnues et la traduction des enjeux en terme stratégiques dans les PREA et PREAP ou les projets d'établissement est encore à réaliser. L'existence de ces stéréotypes de genre est particulièrement vive lorsqu'il s'agit de la recherche de stage (ou de maître d'apprentissage) pour les jeunes femmes.

En conséquence, le périmètre de la réflexion et des actions engagées doit être élargi aux familles, aux organisations syndicales agricoles, aux collectivités locales pour le financement des équipements, à l'ensemble de la communauté éducative. Enfin, il ne faut pas fermer les yeux sur des enjeux sociétaux comme celui de la précarité féminine.

Retrouvez ci-dessous les éléments de l'intervention du Snetap-FSU à cette table ronde.